

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 3A/2024/3006/176 du 12 août 2024 du **Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire** accorde d'exploiter un monte-escalier à Kleinbettingen, 14A, rue du Chemin de Fer.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

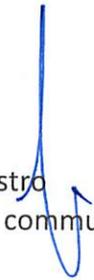
Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

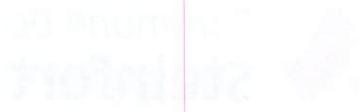
Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public.

pour le Collège des bourgmestre et échevins


Sammy Wagner
Bourgmestre

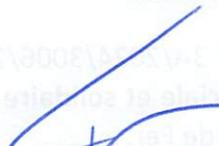



Andres Castro
Secrétaire communal f.f.

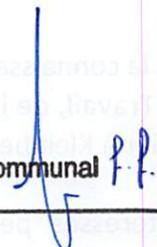


CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché
en bonne et due forme à partir du 28 AOUT 2024
Steinfurt, le 28 AOUT 2024


Le bourgmestre




Le secrétaire communal P.P.


Annes Castro
Secrétaire communal
Sammy Wagner
Bourgmestre